

# **UNAPEI**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

15, rue Coysevox

75018 PARIS

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

## UNAPEI

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

15, rue Coysevox

75018 PARIS

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

---

A l'assemblée générale de l'association UNAPEI

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNAPEI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil

d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 9 mai 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a final horizontal stroke.

Jean-Claude MARTY

## Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	327 016	172 199	154 817	15 058	139 759
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains	15 000		15 000	15 000	
Constructions	1 491 308	856 878	634 430	665 224	- 30 794
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	622 564	429 761	192 802	206 304	- 13 502
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<i>Immobilisations financières</i>					
Participations	1 799		1 799	1 799	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 287		1 287	1 287	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 458 975</b>	<b>1 458 838</b>	<b>1 000 136</b>	<b>904 672</b>	<b>95 464</b>
<i>Stocks en cours</i>					
Matières premières, approvisionnements	8 417		8 417	9 815	- 1 398
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis	16 461		16 461	22 073	- 5 612
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	14 429		14 429	58 975	- 44 546
Créances usagers et comptes rattachés	810 101	93 622	716 479	1 029 448	- 312 969
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	2 078		2 078	445	1 633
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	30 186		30 186	68 312	- 38 126
. Autres	212 130		212 130	379 658	- 167 528
Valeurs mobilières de placement	1 544 097		1 544 097	1 542 117	1 980
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	4 006 495		4 006 495	2 886 623	1 119 872
Charges constatées d'avance	149 497		149 497	133 472	16 025
<b>TOTAL (II)</b>	<b>6 793 889</b>	<b>93 622</b>	<b>6 700 267</b>	<b>6 130 940</b>	<b>569 327</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices(III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>9 252 864</b>	<b>1 552 460</b>	<b>7 700 403</b>	<b>7 035 612</b>	<b>664 791</b>

## Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
<i>Fonds associatifs et réserves</i>			
Fonds propres			
. Fonds associatifs	938 628	938 628	
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	1 260 000	810 000	450 000
. Report à nouveau	442 841	305 206	137 635
. Résultat de l'exercice	406 692	587 635	- 180 943
Autres fonds associatifs			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 829	1 829	
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 049 990</b>	<b>2 643 298</b>	<b>406 692</b>
Provisions pour risques et charges			
<b>TOTAL (II)</b>			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources	475 138	384 026	91 112
<b>TOTAL (III)</b>	<b>475 138</b>	<b>384 026</b>	<b>91 112</b>
<i>Dettes</i>			
Emprunts et dettes assimilées	423 638	802 131	- 378 493
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	51 966	9 383	42 583
Fournisseurs et comptes rattachés	498 145	444 881	53 264
Autres	3 141 738	2 683 082	458 656
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	59 787	68 812	- 9 025
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>4 175 275</b>	<b>4 008 289</b>	<b>166 986</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>7 700 403</b>	<b>7 035 612</b>	<b>664 791</b>
<i>Engagements reçus</i>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents :			
• Au profit direct de l'UNAPEI	1 338 803	2 319 482	
• A destination des associations affiliées	1 857 509	2 496 794	
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
<i>Engagements donnés</i>			

## Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
<b>Produits d'exploitation</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	515 360		515 360	554 499	- 39 139	-7,06
Production vendue services	1 646 596		1 646 596	1 777 988	- 131 392	-7,39
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>2 161 956</b>		<b>2 161 956</b>	<b>2 332 486</b>	<b>- 170 530</b>	<b>-7,31</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>						
Production stockée			- 5 613	7 322	- 12 935	176,66
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			123 404	114 147	9 257	8,11
Cotisations			2 756 659	2 599 791	156 868	6,03
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			103 829	182 448	- 78 619	-43,09
Autres produits			677 632	665 020	12 612	1,90
Reprise de provisions			97 522	10 925	86 597	792,65
Transfert de charges			50 342	13 200	37 142	281,38
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>3 803 776</b>	<b>3 592 854</b>	<b>210 922</b>	<b>5,87</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>5 965 733</b>	<b>5 925 340</b>	<b>40 393</b>	<b>0,68</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
<b>Produits financiers</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			6 042	4 547	1 495	32,88
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>6 042</b>	<b>4 547</b>	<b>1 495</b>	<b>32,88</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion			717 806	208 488	509 318	244,29
Sur opérations en capital			304	681	- 377	-55,36
Reprises sur provisions et transferts de charges				374 643	- 374 643	-100
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>718 110</b>	<b>583 812</b>	<b>134 298</b>	<b>23,00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>6 689 885</b>	<b>6 513 699</b>	<b>176 186</b>	<b>2,70</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>6 689 885</b>	<b>6 513 699</b>	<b>176 186</b>	<b>2,70</b>

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises	0			
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 230	6 845	- 5 615	-82,03
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements	1 398	-1 959	3 357	171,36
Autres achats non stockés	332 541	341 367	- 8 826	-2,59
Services extérieurs	778 922	716 606	62 316	8,70
Autres services extérieurs	1 732 545	1 771 490	- 38 945	-2,20
Impôts, taxes et versements assimilés	174 686	185 467	- 10 781	-5,81
Salaires et traitements	1 696 768	1 683 106	13 662	0,81
Charges sociales	724 000	772 945	- 48 945	-6,33
Autres charges de personnels	27 383	5 829	21 554	369,77
Subventions accordées par l'association	138 062	202 000	- 63 938	-31,65
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	133 224	87 489	45 735	52,28
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	69 414	17 797	51 617	290,03
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	194 941	126 261	68 680	54,40
Autres charges	115 668	11 669	103 999	891,24
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>6 120 783</b>	<b>5 926 912</b>	<b>193 871</b>	<b>3,27</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 189	306	883	288,56
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>1 189</b>	<b>306</b>	<b>883</b>	<b>288,56</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	51 549	8 188	43 361	529,57
Sur opérations en capital	2 288	8 298	- 6 010	-72,43
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>53 837</b>	<b>16 486</b>	<b>37 351</b>	<b>226,56</b>
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	107 384	-17 639	125 023	708,79
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>6 283 193</b>	<b>5 926 064</b>	<b>357 129</b>	<b>6,03</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>406 692</b>	<b>587 635</b>	<b>- 180 943</b>	<b>-30,79</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 689 885</b>	<b>6 513 699</b>	<b>176 186</b>	<b>2,70</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature	238 928	103 920	135 008	129,92
. Dons en nature				
<b>Total</b>	<b>238 928</b>	<b>103 920</b>	<b>135 008</b>	<b>129,92</b>
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations	238 928	103 920	135 008	129,92

UNAPEI

15 rue Coysevox 75018 PARIS CEDEX 18

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total	238 928	103 920	135 008	129,92

## Annexe des comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 700 403,10 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 406 691,59 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 13/04/2019 par les dirigeants.

## EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

*Les faits significatifs et caractéristiques de l'exercice sont les suivants :*

### 1) Constitution en 2013 d'un fond de dotation et poursuite de son alimentation en 2018

En décembre 2013, le conseil d'administration de l'UNAPEI a adopté les statuts d'un fonds de dotation et a contribué à la constitution de sa dotation à hauteur de 100 000 € au moment de la création.

Suite à la décision d'affectation de l'AG du 20 mai 2016, un versement complémentaire de 200 000 € a été effectué et constaté dans les comptes 2017.

En application de la décision d'affectation de l'excédent 2017 prise à l'occasion de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin 2018, un nouveau versement de 100 000 € a été effectué et comptabilisé dans les charges de l'exercice 2018.

### 2) Poursuite de l'appel à la générosité du public en 2018

Au cours de l'année 2014, le pôle Partenariats & Collecte a été créé au sein de l'UNAPEI afin de répondre à l'une des priorités du Projet Associatif Global : S'ouvrir à de nouvelles ressources.

Les ressources issues de l'appel à la générosité du public ont continué à se développer en 2018 avec une contribution toujours plus grande au financement des missions sociales de l'UNAPEI.

### 3) Fiscalisation des activités lucratives en 2018

L'exercice 2018 marque également la fin du report des déficits antérieurs sur le résultat fiscal de l'exercice taxable à l'impôt sur les sociétés au niveau des activités classées comme lucratives de l'UNAPEI. Le tableau suivant présente la ventilation du compte de résultat par secteur et les conséquences induites en matière d'IS :

	secteur lucratif	secteur non lucratif	Total
Produits	2 062 656	4 627 229	6 689 885
Charges (avant IS & CICE)	1 659 461	4 529 820	6 189 281
Résultat	403 194	97 410	500 604
IS (CICE déduit)	93 912	0	93 912
Résultat net	309 282	97 410	406 692

### 4) Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes pour leur quote-part afférente à la réalisation des activités lucratives, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Constatation définitive du CICE 2018 :

Le CICE acquis au titre des rémunérations versées en 2018, pour les temps affectés à la réalisation des activités lucratives, a été comptabilisé au débit du compte 444. "Etat, impôt sur les bénéficiaires" et au crédit d'un compte 649 provoquant une augmentation de l'excédent de 13 472 Euros sur l'exercice.

Il convient de noter qu'il s'agit d'une augmentation nette, le CICE ne constituant pas un produit imposable en tant que crédit d'impôt sur les sociétés.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement.

*Nous n'avons pas identifié d'autre fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.*

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable, modifiés par les règlements ANC 2014-03, 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

### PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

*Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :*

#### **Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants :

Il a été fait application du règlement CRC 2004-03 consolidé au 01/01/2016 relatif à la définition, la comptabilisation, l'évaluation des actifs et à l'amortissement et à la dépréciation des actifs qui n'ont pas entraîné de modification quant aux immobilisations existantes. La définition des composants a concerné les constructions et leurs aménagements.

**Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Logiciels informatiques	03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

**Stocks :**

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent ; la valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode FIFO. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

**Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

**Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

**Indemnités de fin de carrière :**

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite; le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe.

**CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION**

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La présentation des comptes annuels a par contre été revue pour correspondre à l'ensemble des règlements comptables en vigueur. Certains numéros de comptes ont été modifiés en 2018 et pour qu'une comparaison cohérente puisse s'exercer, les mêmes modifications de présentation ont été appliquées en n-1, 2017. L'impact de présentation sur le résultat 2017 peut être présenté comme suit :

Reclassements	Impact sur le résultat d'exploitation 2017
Report des ressources non utilisées sur exercices antérieurs (fonds dédiés - 789) présenté en exploitation	+ 182 448
Engagements à réaliser sur ressources affectées (fonds dédiés - 689) présentés en exploitation	- 126 261
Legs constatés en produits exceptionnels (Libéralités)	- 208 488
<b>Impact total sur le résultat d'exploitation 2017 (présentation)</b>	<b>- 152 301</b>

## Annexe association (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

*Immobilisations*

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	157 918	169 098		327 016
Immobilisations corporelles	2 161 458	59 590	92 176	2 128 872
Immobilisations financières	3 087			3 087
<b>TOTAL</b>	<b>2 322 463</b>	<b>228 688</b>	<b>92 176</b>	<b>2 458 975</b>

*A titre de précision :*

- Les immobilisations incorporelles sont exclusivement constituées de dépenses de logiciels.

*Amortissements*

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
<b>TOTAL I</b>				
Autres immobilisations incorporelles	142 860	29 339		172 199
<b>TOTAL II</b>				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	576 865	35 168		612 033
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	218 248	26 597		244 845
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	33 565	6 097		39 663
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	318 784	25 079	87 204	256 659
Emballage récupérables et divers	127 468	10 944	4 972	133 440
<b>TOTAL III</b>	<b>1 274 930</b>	<b>103 886</b>	<b>92 176</b>	<b>1 286 639</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>1 417 791</b>	<b>133 225</b>	<b>92 176</b>	<b>1 458 838</b>

*Etats des stocks*

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises				
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis	22 073	16 461	22 073	16 461
Autres approvisionnements	9 815	8 417	9 815	8 417
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>31 888</b>	<b>24 878</b>	<b>31 888</b>	<b>24 878</b>

*Etat des créances et charges constatées d'avance*

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé:</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 287		1 287
<b>Créances de l'actif circulant:</b>			
Créances usagers	810 101	810 101	
Autres créances	244 394	244 394	
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>149 497</b>	<b>149 497</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 205 278</b>	<b>1 203 991</b>	<b>1 287</b>

*Etat des produits à recevoir*

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation – Usagers/Partenaires	415 802
Subventions/financements	34 500
Autres produits à recevoir	135 296
<b>TOTAL</b>	<b>585 598</b>

*Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif*

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers – Usagers	121 731	69 414	97 522	93 622
Comptes financiers				
<b>TOTAL</b>	<b>121 731</b>	<b>69 414</b>	<b>97 522</b>	<b>93 622</b>

## Annexe association (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

*Fonds associatifs*

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Fonds associatifs :</b>				
Valeur du patrimoine intégré	108 332			108 332
Fonds statutaires	152			152
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	70 735			70 735
Participation Maison UNAPEI	759 409			759 409
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par organisme (1)				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
<b>Réserves:</b>				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)	810 000	450 000		1 260 000
<b>SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)</b>	<b>1 748 628</b>	<b>450 000</b>		<b>2 198 628</b>
<b>Fonds associatifs autres:</b>				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables	1 829			1 829
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)</b>	<b>1 829</b>			<b>1 829</b>
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)</b>	<b>1 750 457</b>	<b>450 000</b>		<b>2 200 457</b>

(2) <u>Détail des Autres réserves :</u>	1 260 000 €
- Projet Associatif – Soutien aux régions	200 000 €
- Projet Associatif – Campagne de communication	100 000 €
- Projet Associatif – Valorisation du Patrimoine	50 000 €
- Réserves affectées au Fonds de Dotation	400 000 €
- Autres Réserves non affectées	510 000 €

### *Report à nouveau avant répartition du résultat*

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		442 841
<b>SOLDE</b>		<b>442 841</b>

### *Analyse des fonds dédiés*

Nature des projets	A l'ouverture	Augmentation des engagements à réaliser sur fonds attribués	Diminutions fonds dédiés utilisation au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementé e depuis au-2ans
SITE INTERNET UNAPEI	84 157		8 969	75 187	
VIE ASSOCIATIVE	110 452			110 452	110 452
MODERNISATION UNAPEI	53 562		16 530	37 032	
TELE-ONDOTOLOGIE	135 855	152 221	78 329	209 747	
ACCESSIBILITE		42 720		42 720	
<b>TOTAL</b>	<b>384 026</b>	<b>194 941</b>	<b>103 828</b>	<b>475 138</b>	<b>110 452</b>

### Répartition par nature des fonds :

- <i>Mécénats d'entreprises</i>	220 012	194 941	83 298	327 654
- <i>Legs &amp; Donations</i>	164 014		16 530	147 484
<b>TOTAL</b>	<b>384 026</b>	<b>194 941</b>	<b>103 828</b>	<b>475 138</b>

*Etat des dettes et produits constatés d'avance*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	423 638	123 995	256 580	43 063
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	498 145	498 145		
Dettes fiscales et sociales	611 686	611 686		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 530 052	911 504		1 618 548
Produits constatés d'avance	59 787	59 787		
<b>TOTAL</b>	<b>4 123 308</b>	<b>2 205 117</b>	<b>256 580</b>	<b>1 661 611</b>

Détail des Autres dettes mentionnées à plus d'un an :

- RENTES SURVIE (LT).....153 706 €,
- CONTREPARTIE LEG SPECIFIQUE (capital placé, fruits reversés).....1 464 842 €

*Charges à payer par poste de bilan*

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	141 786
Dettes fiscales et sociales	231 525
Autres dettes	17 692
<b>TOTAL</b>	<b>391 004</b>

*Legs nets à réaliser*

LEGS ACCEPTES AU PROFIT DIRECT DE L'UNAPEI	Montant
BIENS IMMOBILIERS EN ATTENTE DE REALISATION	1 094 164
LIQUIDITES ET VALEURS MOBILIERES	244 639
<b>TOTAL</b>	<b>1 338 803</b>

LEGS IMMOBILIERS ACCEPTES AU PROFIT DES ASSOCIATIONS AFFILIEES	Montant
BIENS IMMOBILIERS DEVANT ETRE TRANSMIS PAR L'UNAPEI PAR DONATION	1 642 215
BIENS IMMOBILIERS DEVANT ETRE TRANSMIS PAR APPORT PARTIEL D'ACTIF	215 294
<b>TOTAL</b>	<b>1 857 509</b>

**Annexe association (suite)**

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

*Subventions d'exploitation*

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
Département NORD	Organisation Congrès	15 000	15 000			
Département PAS DE CALAIS	Organisation Congrès	10 000	10 000			
Région HAUTS DE FRANCE	Organisation Congrès	7 500		7 500		
UNAF	Fonctionnement	63 904	63 904			
AGEFIPH	Travail handicapés	27 000		27 000		
<b>TOTAL</b>		<b>123 404</b>	<b>88 904</b>	<b>34 500</b>		

**Détail des Produits et charges exceptionnels**

Produits Exceptionnels	Montant
Libéralités perçues – Legs	718 330
Produits sur exercices antérieurs	- 524
Produits exceptionnels divers	304
<b>TOTAL</b>	<b>718 110</b>

Charges Exceptionnelles	Montant
Amendes et pénalités	1 178
Indemnités de prévoyance provisionnées à tort	17 396
Subventions provisionnées non perçues	32 975
Régularisation divers comptes de tiers	2 288
<b>TOTAL</b>	<b>53 837</b>

**Annexe association (suite)**  
**AUTRES INFORMATIONS**

*Engagements et sûretés réelles consenties*

Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

Néant

Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

Néant

*Engagements reçus en matière de conventions pluriannuelles de partenariat*

L'analyse des conventions en cours à la date du 31/12/2018 révèle les engagements suivants pris par les partenaires de l'UNAPEI à l'égard de cette dernière :

ENGAGEMENTS RECUS DES PARTENAIRES	2019	2020
AU TITRE DE CONVENTIONS DE MECENATS PLURIANNUELLES	10 000	56 262
AU TITRE DE CONVENTIONS DE PARTENARIATS PURIANNUELLES	103 333	60 000
<b>TOTAL</b>	<b>113 333</b>	<b>116 262</b>

Aucun engagement pris ne va au-delà de 2020.

*Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés*

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice à 230 139 €uros.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :

- le salaire projeté en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 62 ans
- le taux de rotation du personnel : nul
- le taux moyen d'augmentation des salaires : 1 %
- le taux d'actualisation retenu : 1.50 %
- le taux moyen des charges sociales : 41.71 %

*Effectif moyen*

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	27	1
Non cadres	13	
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>1</b>

*Honoraires du commissaire aux comptes*

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 30 500 Euros.

*Montant des remboursements de frais alloués aux administrateurs*

Le montant des remboursements de frais alloués aux administrateurs au cours de l'exercice 2018 a été de 181 933 Euros.

Aucun des administrateurs n'a été appointé au titre de ses fonctions au cours de l'exercice 2018.

# LE COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES

## **1- PRESENTATION DU COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES (CER)**

Parce que l'UNAPEI a fait appel à la générosité du public en 2018 et que l'association entre ainsi dans le cadre de la loi n°91-772 du 7 août 1991, il a été établi un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) au 31/12/2018.

Le CER a pour finalité de pouvoir suivre l'affectation des ressources collectées auprès du public aux différents types de dépenses.

Afin de donner une information globale, comparable et transparente aux donateurs comme aux utilisateurs des comptes, le CER répertorie également toutes les recettes et les dépenses de l'association.

Les règles de gestion et d'établissement du CER sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CER ; Elles ont fait l'objet d'une décision d'approbation du conseil d'administration de l'UNAPEI en date du 13/04/2019.

## **2- METHODE D'ELABORATION**

Le CER est structuré de façon suivante :

Les colonnes 1 et 2 du tableau figurant en annexe 1 de cette note doivent correspondre au total des charges et des produits du compte de résultat.

Les colonnes 3 et 4 ont pour objectif d'affecter les produits liés à la générosité du public par type d'emploi et d'assurer le suivi des ressources non utilisées.

Les charges et les produits du compte de résultat sont affectés analytiquement selon leur origine et leur utilisation.

- Les coûts directement affectables à une mission sociale sont imputés dès l'enregistrement comptable de l'opération
- Les coûts non directement affectables sont répartis en fonction de clés de répartition déterminées comme explicité ci-après.

### **3- RESSOURCES**

Les ressources sont ventilées de la façon suivante et figurent portées en colonne 2 (puis 4 s'il s'agit d'une ressource collectée auprès du public) :

- **Ressources collectées auprès du public :**
  - ✓ Les dons collectés auprès des particuliers, qu'ils soient affectés ou non affectés,
  - ✓ Les mécénats d'entreprise, qu'ils soient affectés ou non affectés,
  - ✓ Les legs et donations, qu'ils soient affectés ou non affectés.
- **Autres fonds privés :** comprennent les fonds versés par des entreprises sous forme de parrainage.
- **Subventions et autres concours publics :** reprend les subventions versées par l'Etat, les collectivités territoriales et autres autorités administratives.
- **Autres produits :** comprennent les recettes des autres activités (inscriptions journées et colloques, facturation de formations), les cotisations et contributions des associations membres, les ventes de guides et publications, produits financiers, produits exceptionnels et transfert de charges.
- **Les reprises de provisions.**
- **Report des ressources non utilisées des campagnes antérieures.**  
(au titre des fonds dédiés)

Chacune des ressources collectées par l'UNAPEI a donc été répartie en fonction de sa nature conformément à la nomenclature du CER.

### **4- EMPLOIS**

Les emplois ont été ventilés de la façon suivante et figurent portés en colonne 1 (et 3 à hauteur de la quote-part de ressource collectée auprès du public affectée à leur financement) :

- **Missions sociales :**

L'UNAPEI disposant en interne d'une comptabilité analytique, les emplois sont déjà répartis par type de missions sociales. Ces dernières s'articulent autour des actions suivantes :

- Soutenir, accompagner et conseiller les associations de parents et de personnes handicapées ;
- ✓ Aider, soutenir et accompagner les personnes handicapées et leurs familles

- ✓ Valoriser l'image et favoriser l'intégration de la personne handicapée dans la société

Le coût global des missions sociales inclut :

- Les coûts directs nécessaires à la bonne réalisation des missions sociales (frais liés à l'organisation des journées thématiques, des commissions spécialisées, frais impression des guides, charges du personnel œuvrant intégralement sur une ou plusieurs missions sociales, etc)
- Les coûts indirects représentant une quote-part des charges de structure et des charges du personnel des fonctions supports. Cette quote-part est déterminée en fonction d'une clé de répartition expliquée ci-dessous.  
Ces coûts indirects sont isolés dans des rubriques analytiques dont l'intitulé commence par « à répartir » :
  - ✓ A répartir fonctionnement siège
  - ✓ A répartir services généraux
  - ✓ A répartir informatique

Il a été déterminé, pour les services supports, un pourcentage d'affectation aux missions sociales et aux fonctions supports (frais de fonctionnements) :

Services	Missions sociales	Fonctions supports
Pôle direction	50%	50%
Services généraux	80%	20%
Comptabilité	30%	70%

Ainsi, la quote-part des coûts indirects, hormis la quote-part du salaire brut des services supports déterminés en fonction des clés de répartition ci-dessus, se calcule à partir du pourcentage suivant :

$\frac{\text{Masse salariale des salariés affectés aux missions sociales}^{(*)}}{\text{Masse salariale globale de l'année}}$
--

(\*) Est égale à la somme de la masse salariale brute des salariés directement impactés par les missions sociales + la masse salariale des services supports pour la partie missions sociales (déterminée avec les % d'affectation précisés au-dessus).

- **Frais de recherches de fonds :**

Ces frais sont isolés dans une rubrique analytique spécifique. Cela concerne l'impression et l'affranchissement des mailings d'appels aux dons mais aussi la part de masse salariale chargée des salariés dont les temps de travail sont directement affectables à l'activité de collecte de fonds.

- **Frais de fonctionnement :**

Il s'agit des charges isolées dans les sections analytiques « à répartir » précisés plus haut, déduction faite de la quote-part affectée aux missions sociales et auxquelles sont ajoutées la masse salariale chargée des fonctions supports.

**5- PRINCIPE D'AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**

Les ressources collectées auprès du public dans l'année, sont affectées aux emplois selon l'ordre de priorité suivant :

- ✓ 9,05 % à la couverte des frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement,
- ✓ Le solde 90,95 % étant affecté aux missions sociales.

# **COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES 2018**

**COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES 2018**

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>	5 353 026	1 258 627	<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE</b>	0	0
1.1. Réalisées en France - Actions réalisées directement - Versements à d'autres organismes agissant en France	5 353 026	1 258 627	<b>1 – RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>  1.1. Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés - Legs et autres libéralités non affectés - Legs et autres libéralités affectés	1 383 851  1 383 851 470 580 194 941 718 330	1 383 851  1 383 851 470 580 194 941 718 330
1.2. Réalisées à l'étranger - Actions réalisées directement - Versements à un organisme central ou d'autres organismes	189 911 166 805 23 106	44 653 39 220 5 433	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	342 678	80 572	<b>2 – AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	608 690	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	166 805	39 220	<b>3 – SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	123 404	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	23 106	5 433	<b>4 – AUTRES PRODUITS</b>	4 372 588	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>I – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	5 885 614	1 383 851	<b>I – TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	6 488 534	
<b>II – DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	202 638		<b>II – REPRISES DES PROVISIONS</b>	97 522	
<b>III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	194 941		<b>III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	103 829	
<b>IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	406 692		<b>IV – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	-	
<b>V – TOTAL GENERAL</b>	6 689 885		<b>V – TOTAL GENERAL</b>	6 689 885	1 383 851
<b>VI – Parf des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>	1 383 851		<b>VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		1 383 851
<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>					-
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	238 928		Bénévolet		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature Dons en nature		238 928
Frais de fonctionnement et autres charges			Total		
<b>Total</b>					